

Formulaire d'inscription abonnement SCOLAIRE 2018 - 2019

Réservé aux élèves inscrits dans un établissement public ou privé jusqu'à la terminale en sept 2018
Merci de compléter le formulaire en noir et en MAJUSCULES



Tempo

SITE Beauville

SITE Agen Sud

Formulaire et vente en ligne sur www.tempobus.fr

Scolaire Aventure **27 €**

Un aller-retour uniquement les jours scolaires (pas le samedi, vacances scolaires et été).
Du 3 septembre 2018 au 5 Juillet 2019

Annuel Odysée **48 € / an**

Voyages illimités tous les jours de l'année même le samedi, les vacances scolaires et l'été
Date de début d'abonnement ___/___ Mois / Année

1 - Elève Mr Mme

Nom :

Prénom :

Date de Naissance

Adresse

Tel Portable (SMS INFO perturbations) Numéro de carte utilisée en 2017-2018

Code Postal Commune.....

Ligne bus utilisée : Arrêt montée : Arrêt descente

Fournir 2 photos d'identité récentes et identiques

2 - Scolarité : inscription établissement année scolaire 2018 - 2019

Maternelle Primaire Collège Lycée

Nom de l'établissement :

Ville de l'établissement:

Classe : Régime : 1/2 Pension Externe Interne

- de 16 ans : pièce identité
+ de 16 ans : pièce identité + certificat de scolarité ou cachet de l'établissement

3 - Pour le suivi du dossier et en cas de besoin de contact : coordonnées du représentant légal

Nom..... Prénom.....

Adresse

Tel Portable (SMS INFO perturbations)

J'indique mon adresse e-mail, je recevrai donc par voie électronique uniquement des informations du réseau TEMPO (1 fois par mois maximum)@.....

Code Postal Commune.....

4 - En cas de changement ou si vous souhaitez recevoir votre carte à une autre adresse :

Nom Adresse.....

Adresse de livraison

CP Commune

Nouvelle adresse

Cadre réservé à Tempo - NE RIEN INSCRIRE

Dossier incomplet

Montant réglé :

Etablie le _ _ _ _ _

Carte N°

coordonnées incomplètes pas de signature imp
 pas de chèque pas de photo
 facturation..... BL.....
Mode de règlement : ESP CH CB
Code Agent _ _ _

Les informations qui vous concernent sont destinées exclusivement à Keolis Agen, opérateur du réseau TEMPO. Ces informations ne seront pas communiquées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi « Informatiques et Libertés »). Pour l'exercer, adressez-vous à Keolis Agen - Service Marketing - Z.I. de Laville - 47240 Bon-Encontre. Votre photo sera conservée dans le dossier informatique client Keolis Agen. Si vous ne souhaitez pas que Keolis Agen conserve votre photo, cochez

IMPORTANT



Encaissement de votre chèque fin août uniquement
Envoi de votre abonnement à domicile à partir du 27/08

Les pièces à fournir	AVENTURE	ODYSSEE
Formulaire	A compléter	A compléter
Photos d'identités identiques, récentes non scannées et non photocopiées	2	2
Copie pièce d'identité + certificat de scolarité si plus de 16 ans	Oui	Oui
Enveloppes format A5 / 23*16 mm à l'adresse des parents affranchi au tarif pour 50 g	2	2
Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public	27€	48€

Renvoyez dès à présent par courrier le dossier complet à :

SITE AGEN SUD - Mairie de Laplume - 8 Place Emmanuel Labat - 47310 Laplume

Tél : 05 53 47 52 68 Fax : 09 82 11 02 26 E-mail : site-a-sud@wanadoo.fr

-> **Avant le 30 juin pour les élèves déjà inscrits en 2017/2018**

-> **Avant le 10 juillet pour les nouveaux inscrits ou ceux qui changent d'établissement**

Charte de bonne conduite et consignes de sécurité

Le temps du voyage est un temps partagé. A bord et aux abords du véhicule, adopter une conduite responsable, c'est respecter le conducteur, les autres voyageurs, le personnel d'exploitation et le matériel mis à votre service.

Chaque enfant s'engage à :

- Porter le gilet jaune sur les trajets entre domicile ↔ arrêt bus ↔ établissement scolaire et en cas d'évacuation
- Attendre l'arrêt complet du véhicule avant de monter ou descendre
- Présenter sa carte d'abonnement au conducteur à chaque montée à bord du bus et lors de toute réquisition du contrôleur, ou acheter un ticket en cas d'oubli ou d'absence du titre de transport (rappel : montant de l'amende 51,50€)
- Boucler sa ceinture de sécurité si le véhicule en est équipé
- Ne pas provoquer de chahut vis-à-vis des autres voyageurs ou du conducteur ou de tout agent représentant la société
- Ne pas jeter de papiers, détritres ou journaux de toutes sortes dans le véhicule
- Attendre le départ et l'éloignement du véhicule afin que la visibilité soit dégagée pour s'engager sur la chaussée (ne pas traverser devant le véhicule)

Le non-respect des obligations suivantes entraîne l'exclusion temporaire du transport pour une durée d'une semaine à un mois selon la gravité des faits qui seront jugés par une commission de discipline avec copie à l'Agglomération d'Agen ainsi qu'au chef d'établissement scolaire :

- Ne pas fumer à bord d'un véhicule, ne pas utiliser des allumettes ou un briquet
- Ne pas porter sur soi des objets dangereux ou substances illicites
- Ne pas utiliser sans motif le marteau brise-vitre, serrures, système de décompression des portes, issues de secours
- Ne pas proférer des injures envers tout agent de la société de transport ou tout autre voyageur
- Ne pas dégrader du matériel par des tags, rayures, déchirures ou arrachements
- Ne pas utiliser de manière intempestive un appareil sonore à bord du véhicule
- Ne pas porter de coup contre un autre voyageur, le conducteur ou tout autre représentant de la société
- Ne pas jeter d'objets visant d'autres passagers, lancés sur la chaussée ou visant le véhicule

Le non-respect de ces obligations entraîne l'exclusion définitive du transport par la commission de discipline.

Je soussigné (e), _____

- atteste sur l'honneur les renseignements figurant au recto de ce formulaire
- déclare avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite et des consignes de sécurité mentionnées ci-dessus
- m'engage à les porter à la connaissance de mon enfant

Fait à _____ le _____

Signature obligatoire du représentant légal

Signature obligatoire de l'enfant